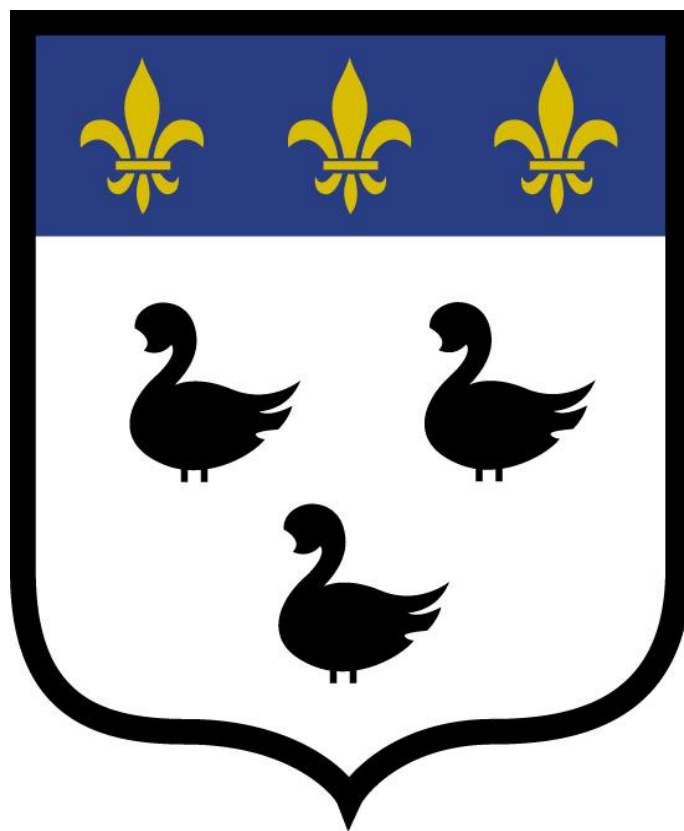


Ville de LAON

SERVICE GESTION DU PARKING SOUTERRAIN



BUDGET PRIMITIF

Exercice 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LAON

Numéro SIRET : **21020387300422**

POSTE COMPTABLE DE **LAON MUNICIPALE ET BANLIEUE**

Service public local

à caractère industriel et commercial

PARKINGS SOUTERRAINS

M4

ASSUJETTI A LA TVA

BUDGET PRIMITIF
avec reprise des résultats

ANNEE 2023

SOMMAIRE	PAGES
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II- Présentation générale du budget	5
A1- Vue d'ensemble - Sections	7
A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	8
A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1- Balance générale du budget - Dépenses	10
B2- Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du budget	13
A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2- Section d'exploitation - Détail des recettes	16
B1- Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2- Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
IV – AUTRES ANNEXES	
A - Eléments du bilan	25
A1- Etat de la dette	
1.1- Détail des crédits de trésorerie	25
1.2- Répartition par nature de dette	26
1.3- Répartition des emprunts par structure de taux	28
1.4- Typologie de la répartition de l'encours	29
1.5- Détail des opérations de couverture	30
1.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2- Méthode utilisée pour les amortissements	33
A3.1- Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2- Etalement des provisions	34
A4- Equilibre des opérations financières	35
A5.1- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
A5.2- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec.	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
A6- Etat des charges transférées	38
A7- Détail des opérations pour le compte de tiers	39
B - Engagements hors bilan	40
B1- Etat des engagements donnés et reçus	
1.1- Etat des emprunts garantis par la régie	40
1.2- Calcul du ratio d'endettement	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
1.4- Etat des contrats de crédit-bail	42
1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé	42
1.6- Etat des autres engagements donnés	42
1.7- Etat des engagements reçus	42
B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement	43
C - Autres éléments d'information	44
C1.1- Etat du personnel	44
C1.2- Personnel de l'établissement de rattachement, employé par la régie	46
C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris	47
C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe	47
Etat provisoire des immobilisations	48
Etat provisoire des reprises	49
Restes à réaliser	50
Tarifs	52
D - Arrêté et signatures	53

I	- INFORMATIONS GENERALES	I
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du **chapitre** pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du **chapitre** pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
-
- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du) (2).
- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours
- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	138 580.54	138 580.54

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	138 580.54	138 580.54
--	------------	------------

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	68 759.44	50 371.20

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	22 448.50	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		506 807.56

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	91 207.94	557 178.76
--	-----------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	229 788.48	695 759.30
-----------------	------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 836.17		70 745.00	70 745.00	70 745.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 093.18		17 948.34	17 948.34	17 948.34
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00		16.00	16.00	16.00
Total des dépenses de gestion des services		77 945.35		88 709.34	88 709.34	88 709.34

Total des dépenses réelles d'exploitation		77 945.35		88 709.34	88 709.34	88 709.34
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 023.09		49 871.20	49 871.20	49 871.20
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		50 023.09		49 871.20	49 871.20	49 871.20

TOTAL		127 968.44		138 580.54	138 580.54	138 580.54
--------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	138 580.54
---	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	61 080.00		60 000.00	60 000.00	60 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 000.00		22 001.00	22 001.00	22 001.00
Total des recettes de gestion des services		87 080.00		82 001.00	82 001.00	82 001.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 629.00		44 320.10	44 320.10	44 320.10
Total des recettes réelles d'exploitation		115 709.00		126 321.10	126 321.10	126 321.10
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44		12 259.44	12 259.44	12 259.44
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 259.44		12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL		127 968.44		138 580.54	138 580.54	138 580.54
--------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	138 580.54
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	37 611.76
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 000.00	8 600.00			8 600.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 000.00	13 848.50	56 000.00	56 000.00	69 848.50
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	37 000.00	22 448.50	56 000.00	56 000.00	78 448.50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00	500.00	500.00
	Total des dépenses financières	500.00		500.00	500.00	500.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	37 500.00	22 448.50	56 500.00	56 500.00	78 948.50
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44		12 259.44	12 259.44	12 259.44
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 259.44		12 259.44	12 259.44	12 259.44
TOTAL		49 759.44	22 448.50	68 759.44	68 759.44	91 207.94

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	91 207.94
---	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	500.00		500.00	500.00	500.00
	Total des recettes financières	500.00		500.00	500.00	500.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	500.00		500.00	500.00	500.00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 023.09		49 871.20	49 871.20	49 871.20
	Total des recettes d'ordre d'investissement	50 023.09		49 871.20	49 871.20	49 871.20
TOTAL		50 523.09		50 371.20	50 371.20	50 371.20

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	506 807.56
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	557 178.76
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 611.76
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 745.00		70 745.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 948.34		17 948.34
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00		16.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		49 871.20	49 871.20
Dépenses d'exploitation - Total		88 709.34	49 871.20	138 580.54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 580.54
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		12 259.44	12 259.44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	8 600.00		8 600.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	69 848.50		69 848.50
Dépenses d'investissement - Total		78 948.50	12 259.44	91 207.94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	91 207.94
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	60 000.00		60 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 001.00		22 001.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 320.10	12 259.44	56 579.54
Recettes d'exploitation - Total		126 321.10	12 259.44	138 580.54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 580.54
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		49 871.20	49 871.20
Recettes d'investissement - Total		500.00	49 871.20	50 371.20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	506 807.56
--	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	557 178.76
---	------------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 836.17	70 745.00	70 745.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	20 600.00	29 900.00	29 900.00
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	17 600.00	25 000.00	25 000.00
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	3 000.00	4 900.00	4 900.00
- 61 -	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	15 036.17	13 535.00	13 535.00
61521	SERVICES EXTERIEURS	1 209.17	1 500.00	1 500.00
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS	11 000.00	9 035.00	9 035.00
6161	BATIMENTS PUBLICS	2 827.00	3 000.00	3 000.00
- 62 -	MULTIRISQUES	1 510.00	1 710.00	1 710.00
6262	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 500.00	1 700.00	1 700.00
627	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	10.00	10.00	10.00
- 63 -	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	23 690.00	25 600.00	25 600.00
63512	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	23 500.00	25 600.00	25 600.00
637	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	190.00		
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)			
	TAXES FONCIERES			
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 093.18	17 948.34	17 948.34
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 093.18	17 948.34	17 948.34
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	17 093.18	17 948.34	17 948.34
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00	16.00	16.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00	16.00	16.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	16.00	16.00	16.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		77 945.35	88 709.34	88 709.34
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		77 945.35	88 709.34	88 709.34

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 023.09	49 871.20	49 871.20
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 023.09	49 871.20	49 871.20
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	50 023.09	49 871.20	49 871.20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		50 023.09	49 871.20	49 871.20
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		50 023.09	49 871.20	49 871.20

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	127 968.44	138 580.54	138 580.54
---	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	138 580.54

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	61 080.00	60 000.00	60 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	61 080.00	60 000.00	60 000.00
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	54 080.00	51 000.00	51 000.00
7087	LOCATIONS DIVERSES	7 000.00	9 000.00	9 000.00
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 000.00	22 001.00	22 001.00
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 000.00	22 001.00	22 001.00
7588	AUTRES	26 000.00	22 001.00	22 001.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		87 080.00	82 001.00	82 001.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 629.00	44 320.10	44 320.10
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 629.00	44 320.10	44 320.10
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	28 629.00	44 320.10	44 320.10
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		115 709.00	126 321.10	126 321.10

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	127 968.44	138 580.54	138 580.54
---	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	138 580.54

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 000.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	18 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 000.00	56 000.00	56 000.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 000.00	56 000.00	56 000.00
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS		50 000.00	50 000.00
2154	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL INDUSTRIEL	19 000.00	5 000.00	5 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		37 000.00	56 000.00	56 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500.00	500.00	500.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		37 500.00	56 500.00	56 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 259.44	12 259.44	12 259.44
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D			
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	AUTRES			
	Charges transférées			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 259.44	12 259.44	12 259.44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		49 759.44	68 759.44	68 759.44
RESTES A REALISER N-1				22 448.50
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				91 207.94

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00	500.00	500.00
		500.00	500.00	500.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	500.00	500.00	500.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	500.00	500.00	500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 023.09	49 871.20	49 871.20
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	50 023.09	49 871.20	49 871.20
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	48 665.24	49 457.43	49 457.43
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. MATERIEL INDUSTRIEL	341.80	174.00	174.00
28183 28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES	781.05 235.00	239.77	239.77
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		50 023.09	49 871.20	49 871.20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 023.09	49 871.20	49 871.20

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	50 523.09	50 371.20	50 371.20
---	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1			
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			506 807.56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			557 178.76

AUTRES

ANNEXES

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périó- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
[...]															-
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
[...]															-
1643 Emprunts en devises (total)															
[...]															-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
[...]															-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
[...]															-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour METP et PPP (total)															
[...]															-
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
[...]															-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
[...]															-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
[...]															-
1687 Autres dettes (total)															
[...]															-
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
[...]												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]												
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
[...]												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
[...]												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)												
[...]												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]												
1687 Autres dettes (total)												
[...]												
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB0105077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû à la date de vote du budget (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL A														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange ©														
...														
Total C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplicateur jusqu'à 5 €														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt à la date de vote du budget ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	
Taux fixe					
...					
Taux variable simple					
...					
Taux complexe					
...					
Total					

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du											
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : Biens de faibles valeurs..... : inférieur à 1 500 € Biens ou catégories de biens amortis : Durée : <table> <tr> <td>Biens durables</td><td>60 ans</td><td rowspan="5">}</td></tr> <tr> <td>Matériel industriel.....</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>Mobilier de bureau.....</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>Matériel informatique.....</td><td>5 ans</td></tr> <tr> <td>Logiciels.....</td><td>2 ans</td></tr> </table>	Biens durables	60 ans	}	Matériel industriel.....	10 ans	Mobilier de bureau.....	10 ans	Matériel informatique.....	5 ans	Logiciels.....	2 ans	10 septembre 2002
Biens durables	60 ans	}											
Matériel industriel.....	10 ans												
Mobilier de bureau.....	10 ans												
Matériel informatique.....	5 ans												
Logiciels.....	2 ans												

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3.1
ETAT DES PROVISIONS	A3.2
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provisions constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

OPERATIONS

FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 259.44	12 259.44
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	12 259.44	12 259.44
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	12 259.44	12 259.44
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 259.44	22 448.50		34 707.94

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		49 871.20	49 871.20
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222 10228 26 27	FCTVA Autres fonds Participations et créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	49 871.20	49 871.20
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28 28131 28154 28183 28188	Amortissement des immobilisations BATIMENTS MATERIEL INDUSTRIEL MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES	49 871.20 49 457.43 174.00 239.77	49 871.20 49 457.43 174.00 239.77
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	49 871.20		506 807.56		556 678.76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 34 707.94
Ressources propres disponibles	IV 556 678.76
Solde (IV - II)	V 521 970.82

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
NEANT							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)**Date de la délibération :..../../....**

Intitulé de l'opération.....					N° de l'opération.....				
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581 + n° op.					4582 + n° op.	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
					040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	- Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				041	- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées
Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en (8) en capital intérêts	
Année	Profil								Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux				
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.
(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.3
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		

B1.2 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.7

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Reste à financer (>2015)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Reste à financer (>2015)

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)						
Directeur général des services						
Directeur général adjoint des services						
Directeur général des services techniques						
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53						
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)						
[...]						
FILIERE TECHNIQUE (c)						
[...]						
FILIERE SOCIALE (d)						
[...]						
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)						
[...]						
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)						
[...]						
FILIERE SPORTIVE (g)						
[...]						
FILIERE CULTURELLE (h)						
[...]						
FILIERE ANIMATION (i)						
[...]						
FILIERE POLICE (j)						
[...]						
EMPLOIS NON CITES (k) (5)						
[...]						
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)						

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	12 948,34 €
TOTAL GENERAL		1	12 948,34 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

ETAT DE L'ACTIF

Exercice : 2023 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2131 BATIMENTS

Número inventaire	Número immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
1*06	1*06	PARKING SOUTERRAIN	PARKING SOUTERRAIN-BATIMENT DURABLE	2 358 794,70	01/01/1988	71	39 313,24	1 329 525,61	1 029 269,09	989 955,85
4326	4326	REMPLACEMENT ALARME INTRUSION ATS 1002	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 231,00	19/11/2010	1	0,00	1 231,00	0,00	0,00
5717	5717	INTERPHONE ANALOGIQUE PARKING	BIENS DE FAIBLE VALEURS	410,00	25/07/2013	1	0,00	410,00	0,00	0,00
5908	5908	BORNE DE CHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 626,00	08/11/2013	10	168,00	1 458,00	168,00	0,00
6105	6105	CRÉATION D'UN TABLEAU DE PROTECTION	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	3 929,00	23/12/2013	10	401,00	3 528,00	401,00	0,00
6106	6106	DÉTECTION INCENDIE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 480,19	30/12/2013	10	248,19	2 232,00	248,19	0,00
6741	6741	BORNE DE CHARGE EXISTANTE DE LA PLACE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	5 340,82	28/01/2014	10	534,00	4 272,00	1 068,82	534,82
6918	6918	HUBLOT PHOBOS LED 22W IP 65	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 446,29	11/04/2014	10	244,00	1 708,00	738,29	494,29
6919	6919	INSTALLATION D'UNE VIDEO SURVEILLANCE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	8 636,74	22/08/2014	10	863,00	6 041,00	2 595,74	1 732,74
6920	6920	DÉTECTEURS D'OUVERTURE IM1640 PAG	BIENS DE FAIBLE VALEURS	184,80	22/08/2014	1	0,00	184,80	0,00	0,00
6921	6921	POMPE KP 150 AV1 AVEC FLOTTEUR VERTICAL	BIENS DE FAIBLE VALEURS	356,64	12/08/2014	1	0,00	356,64	0,00	0,00
7119	7119	BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ELECTRIQUE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 706,00	02/07/2015	10	171,00	1 197,00	509,00	338,00
7197	7197	HUBLOT JUMBO	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 811,60	11/09/2015	10	281,00	1 967,00	844,60	563,60
7549	7549	EXTENSION CONTRÔLE D'ACCÈS	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 678,74	26/01/2015	10	274,00	1 918,00	760,74	486,74
7550	7550	DÉTECTEUR DE GAZ	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	859,00	10/03/2015	10	85,00	595,00	264,00	179,00
7572	7572	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS - 2016	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	11 832,67	28/01/2016	10	1 183,00	7 098,00	4 734,67	3 551,67
8502	8502	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS - 2017	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	7 910,50	29/05/2017	10	791,00	3 955,00	3 955,50	3 164,50
9674	9674	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS - 2018	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 800,00	08/02/2018	10	280,00	1 120,00	1 680,00	1 400,00
20190600001	20190600001	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS - 2019	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 829,32	11/03/2019	10	182,00	546,00	1 283,32	1 101,32
20210600002	20210600002	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS-2021	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	26 849,00	11/02/2021	10	2 684,00	2 684,00	24 165,00	21 481,00
20210600003	20210600003	REMPLACEMENT ÉCLAIRAGE LED- PARKING SOUTERRAIN	BIENS DE FAIBLE VALEURS	750,00	26/05/2021	1	0,00	750,00	0,00	0,00
20210600004	20210600004	REMPLACEMENT RIDEAU METALLIQUE LOCAL JARDINIER PAR	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 285,00	07/06/2021	10	228,00	228,00	2 057,00	1 829,00
20220600001	20220600001	MODIFICATION SYNTHESE GAZ + MISE EN PLACE	BIENS DE FAIBLE VALEURS	15 275,75	27/07/2022	10	1 527,00	0,00	15 275,75	13 748,75
Total				2 463 023,76			49 457,43	1 373 005,05	1 090 018,71	1 040 561,28

Exercice : 2023 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Número inventaire	Número immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2126	2126	AUTOLAVEUSE SWINGO	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	13 023,67	29/07/2005	10	0,00	13 023,67	0,00	0,00
4729	4729	CHARGEUR AUTOLAVEUSE TASKI SWINGO	BIENS DE FAIBLE VALEURS	544,19	19/10/2011	1	0,00	544,19	0,00	0,00
7116	7116	EXTINCTEUR PARKING SOUTERRAIN	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 076,55	11/02/2015	1	0,00	1 076,55	0,00	0,00
7551	7551	POMPE SUBMERSIBLE EAUX CLAIRES ET USÉES AVEC FLOTT	BIENS DE FAIBLE VALEURS	219,46	29/05/2015	1	0,00	219,46	0,00	0,00
7637	7637	NETTOYEUR HAUTE PRESSION HD 5/11 P115 BARS SANS RO	BIENS DE FAIBLE VALEURS	413,87	10/03/2016	1	0,00	413,87	0,00	0,00
7929	7929	POMPES DE RELEVAGE	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 740,05	30/08/2016	10	174,00	1 044,00	696,05	522,05
8088	8088	EXTINCTEURS - PARKING SOUTERRAIN	BIENS DE FAIBLE VALEURS	151,80	09/06/2016	1	0,00	151,80	0,00	0,00
9647	9647	EOLPARC : GESMOT 12 - AVEC PROCESSEUR 05 MOTEP 276	BIENS DE FAIBLE VALEURS	291,00	14/12/2017	1	0,00	291,00	0,00	0,00
20190600002	20190600002	EXTINCTEUR 6L EPA	BIENS DE FAIBLE VALEURS	703,20	28/06/2019	1	0,00	703,20	0,00	0,00
20200600002	20200600002	EXTINCTEUR 2020 - PARKING SOUTERRAIN	BIENS DE FAIBLE VALEURS	91,90	31/07/2020	1	0,00	91,90	0,00	0,00
20210600005	20210600005	EXTINCTEUR 6L EPA	BIENS DE FAIBLE VALEURS	75,90	09/07/2021	1	0,00	75,90	0,00	0,00
Total				18 331,59			174,00	17 635,54	696,05	522,05

[Exercice : 2023](#) [Budget: PARKINGS SOUTERRAINS](#) [Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE](#)

Numéro inventaire	Numéro immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
20200600001	20200600001	REMPLACEMENT DISQUE DUR ENREGISTREUR CAMERAS	BIENS DE FAIBLE VALEURS	468,05	09/12/2020	1	0,00	468,05	0,00	0,00
20210600006	20210600006	DISQUE DUR VIDEOSURVEILLANCE 4 TO	BIENS DE FAIBLE VALEURS	313,00	01/10/2021	1	0,00	313,00	0,00	0,00
Total				781,05			0,00	781,05	0,00	0,00

[Exercice : 2023](#) [Budget: PARKINGS SOUTERRAINS](#) [Nature : 2184 MOBILIER](#)

Numéro inventaire	Numéro immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2190	2190	MOBILIER DE BUREAU	PARKING SOUTERRAIN-MOBILIER DE BUREAU	1 044,67	23/09/2005	10	0,00	1 044,67	0,00	0,00
3255	3255	VESTIAIRE	BIENS DE FAIBLE VALEURS	179,10	23/04/2008	1	0,00	179,10	0,00	0,00
Total				1 223,77			0,00	1 223,77	0,00	0,00

[Exercice : 2023](#) [Budget: PARKINGS SOUTERRAINS](#) [Nature : 2188 AUTRES](#)

Numéro inventaire	Numéro immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2189	2189	ASPIRATEUR	BIENS DE FAIBLE VALEURS	351,98	15/09/2005	1	0,00	351,98	0,00	0,00
4447	4447	LAMELLES ARRIERES, MOTEUR, TURBINE SWINGO 2500	PARKING SOUTERRAIN-AUTRES IMMOBILISATION	1 252,39	31/03/2011	10	0,00	1 252,39	0,00	0,00
4497	4497	TOP STORE	BIENS DE FAIBLE VALEURS	126,51	13/05/2011	1	0,00	126,51	0,00	0,00
4582	4582	ESCABEAU MARCHE PIED 6 MARCHES	BIENS DE FAIBLE VALEURS	92,00	01/07/2011	1	0,00	92,00	0,00	0,00
5517	5517	STORES VENITIEN L1900XH1100CDE DROITE V003	BIENS DE FAIBLE VALEURS	122,81	20/03/2013	1	0,00	122,81	0,00	0,00
5624	5624	STORE VENITIENS L2200XH1100	BIENS DE FAIBLE VALEURS	142,07	24/05/2013	1	0,00	142,07	0,00	0,00
5807	5807	JEU DE BATTERIES AVEC ENTRETIEN	PARKING SOUTERRAIN-AUTRES IMMOBILISATION	2 354,77	18/09/2013	10	239,77	2 115,00	239,77	0,00
8830	8830	2 CAMERAS	BIENS DE FAIBLE VALEURS	500,00	18/09/2017	1	0,00	500,00	0,00	0,00
Total				4 942,53			239,77	4 702,76	239,77	0,00

TOTAL GENERAL				2 488 302,70			49 871,20	1 397 348,17	1 090 954,53	1 041 083,33
----------------------	--	--	--	---------------------	--	--	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ETAT DES REPRISES L'ACTIF

[Exercice : 2023](#) [Budget: PARKINGS SOUTERRAINS](#) [Nature : 1318 AUTRES](#)

Numéro inventaire	Numéro immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2626	2626	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	Sans classe	735 566,51	01/01/1989	60	12 259,44	416 820,96	318 745,55	306 486,11
Total				735 566,51			12 259,44	416 820,96	318 745,55	306 486,11

TOTAL DES REPRISES				735 566,51			12 259,44	416 820,96	318 745,55	306 486,11
---------------------------	--	--	--	-------------------	--	--	------------------	-------------------	-------------------	-------------------



ARRETE DE REPORT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
de 2022 sur 2023

Imputation M14 Investissement - Budget Ville							Total en Euros
N° opération	20	204	21	23	45		
	8 600,00		13 848,50				22 448,50
TOTAL	8 600,00	0,00	13 848,50	0,00	0,00		22 448,50 €

Fait à LAON, le

31/01/2023

Fait à LAON, le 31/12/2022

Odile MAËS,

La Comptable publique
Responsable du SGC de Laon

SGC de Laon
Cité administrative
Rue Marcel Bleuet
02016 LAON CEDEX

Corinne BRESSAC

Inspectrice
des Finances publiques



Dominique PIERRE
Maire-Adjoint

En charge des Finances, de l'administration générale,
des ressources humaines et de la prospective



VILLE DE LAON - BUDGET PARKING SOUTERRAIN

ARRETE DE REPORT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT de 2022 sur 2023 PAR NATURE

Imputation M14 Investissement		
Nature	Libellé	Total
2031	Frais d'études	8 600,00 €
2131	Constructions - bâtiments publics	13 484,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	364,50 €
TOTAL		22 448,50 €

Fait à LAON, le

31/01/2023

Fait à LAON, le 31/12/2022

rp **Odile MAËS,**

La Comptable publique
Responsable du SGC de Laon

SGC de Laon
Cité administrative
Rue Marcel Bleuet
02016 LAON CEDEX

Pressat
Corinne BRESSAC
Inspectrice
des Finances publiques

Dominique PIERRE
Maire-Adjoint

En charge des Finances, de l'administration générale,
des ressources humaines et de la prospective



TARIFS DE STATIONNEMENT PAYANT

PARKING SOUTERRAIN DU FORUM DES TROIS GARES

I CAUTION (imputation 165)

Par badge d'identification et d'accès au parking 20 € (TTC)

II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)

Tarification location (en TTC)	Tarif mensuel par place	Nouveau Tarif mensuel par place
	jusqu'au 27 juin 2022	à compter du 28 juin 2022
de 1 à 4 place(s)	54,00 €	44,00 €
de 5 à 10 places	50,00 €	42,00 €
de 11 à 30 places	45,00 €	40,00 €
plus de 30 places	38,00 €	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €	35,00 €

(Tarifs applicables selon délibération du 27 juin et du 7 novembre 2005, **modifiés par délibération du 27 juin 2022**)

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstentions :

35
 32
 32
 23
 3
 0

PRÉFECTURE DE L'AISNE

13 AVR. 2023

ACCUEIL

Présenté par le Maire,

A LAON

Le Maire Eric DELHAYE,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

A LAON

Date de convocation : le 09/04/2023

le 11 avril 2023

le 11 avril 2023

Les membres du conseil municipal,

1. Eric DELHAYE

2. Sylvie LÉTOT-DURANDE

3. Séverine DUPONT

4. Yves BUFFET

5. Claudia MATHIEU

6. Frédéric JOLY

7. Sophie ETIENNE-CHARLES

8. Philippe MOZIN

9. Grégoire BLANCHARD-DOUCHAIN

10. Dominique VALISSANT

11. Dominique PIERRE

12. Delphine VALLIERE

13. Anne-Marie SAUVEZ

14. Frédéric POIDEVIN

15. Aude DELEBARRE TESSEDE

16. Marie-Michelle PASCUAL

17. Jean-Marie QUERE

18. Hanan LAHYANI

19. Hubert DAUCHEZ

20. Eloi GOULLIEUX

21. Antoine LEFEVRE

22. Agnès LEMARCIS

23. Cathy CHATELAIN

24. Mickaël BEAUFRERE

25. Béatrice LEBEL

26. Marie-Pierre FOURDRAIN FAY

27. Philippe CERV

28. Béatrice LAGNEAU

29. Christophe GUILLAUME

30. Nicole GIRARD

31. Fawaz KARIMET

32. Carole MEULLEMIESTRE

33. Yan RUDER

34. Nathalie DUSSART

35. Nicolas DRAGON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023 et de la publication le 13/04/2023

A LAON, le 13/04/2023

Eric DELHAYE

Maire de LAON

